



Colloque International

Organisé par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société du Sud-Est, axe 3 « L'Europe et ses 'Autres' »

avec la coopération du Cercle Philosophique Clio de Nice,
du Centre de Recherches en Histoire des Idées (CRHI),
du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)

avec le soutien du Cercle Condorcet de Nice
de la section départementale de la Ligue de l'Enseignement

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET SES APORIES.

à Nice le 29, 30 et 31 Janvier 2015

MSHS du Sud-Est

3, boulevard François Mitterrand, Nice
Bâtiment de l'Horloge, rez-de-chaussée, salle
plate/amphi 031 (*entrée libre et gratuite*)

E-mail : clio.philo@gmail.com

<http://www.unice.fr>

<http://www.unice.fr/CRHI>

<http://unice.fr/universite/services-communs/mshs-sudest>

<http://www.clio.asso.fr>

<http://cerclecondorcet06.free.fr>

<http://www.liguefolam.org>

Jeudi 29 janvier

13h30 Accueil.

13h45 Bienvenue et présentation.

Session I : La crise de l'Union Européenne dans le processus de la mondialisation. Impasses et perspectives
Président de séance : Pierre-Yves QUIVIGIER, CRHI, Université Nice Sophia Antipolis

14h00 Etienne BALIBAR, Professeur émérite de philosophie morale et politique, Université de Paris-Ouest

La crise de la construction européenne : une fin de cycles ?

L'Union Européenne, confrontée au retour intérieur des nationalismes, est entrée dans une crise inédite –un interrègne- qui marque la fin de trois cycles, celui de la longue durée (fin de l'expansion européenne), de la moyenne durée (fin de l'affrontement entre libéralisme, socialisme et communisme), celui de la courte durée (fin de l'oscillation entre souverainisme et fédéralisme). Vers quoi va-t-elle ?

14h40 Jean-Marc FERRY, Professeur, Université de Nantes

Entre efficacité économique et justice politique, l'Union Européenne en quête d'un équilibre social

L'Union Européenne manque d'une perspective substantielle. Elle a besoin de se repenser à partir d'un modèle qui dépasse à la fois le modèle d'un ordre spontané autorégulé et le modèle d'un ordre administré et planifié. Le modèle d'un ordre négocié et concerté peut être élaboré comme le mieux approprié pour articuler le rapport entre efficacité économique et justice politique.

15h20 Discussion 15h40 Pause café

16h00 Michel DÉVOLUY, Professeur émérite, Université de Strasbourg, Chaire Jean Monnet d'économie européenne

Dépasser les impasses du fédéralisme tutélaire européen

Faute de s'être engagée résolument vers une forme d'intégration politique, l'Union Européenne se trouve dans une double impasse, marquée par une insuffisance de démocratie et par la contrainte des normes fédérales. Une refondation du projet européen passe par une meilleure intégration politique de la zone euro et par la construction d'un nouveau modèle économique et social.

16h40 Cédric DURAND, CEPN, CNRS/Université Paris 13

Six thèses sur l'Europe

Sur fond d'agonie du capitalisme démocratique, l'euro se révèle la plus grande catastrophe de l'histoire économique et l'Europe un projet politique contre les peuples. Elle n'a aucune autonomie dans le capitalisme global dont elle est une localisation régionale. Elle est une construction unilatérale qui s'oppose à tout droit social, un site qui permet de défaire les compromis institutionnels favorables au travail. L'urgence est de lui opposer une conflictualité sociale à visée internationaliste.

17h20 André TOSEL, Professeur émérite de philosophie, CRHI, U.N.S.A.

L'Union Européenne ou un hybride à vocation sub-impériale dans le capitalisme mondialisé

L'Union Européenne se définit par ses pratiques de gouvernance et leurs effets plus que par un projet institutionnel indéfinissable oscillant entre fédération cosmopolitique et Etats nations procédant des concessions en matière de souveraineté. Elle est un espace institué de gouvernance néolibérale se réalisant comme puissance sub-impériale sous la dépendance de la puissance impériale des Etats-Unis. Elle se renforce en tant que telle et défie les mouvements sociaux.

18h00 Discussion

Vendredi 30 janvier

Session II : Figures d'apories : Etat social, peuples-nations et guerre. Le conflit social comme recours ?
Présidente de séance : Silvia MARZAGALLI, CMMC, IUF et Université Nice Sophia Antipolis

9h00 Robert CHARVIN, Professeur émérite, Doyen honoraire de la Faculté de Droit, Université Nice Sophia Antipolis

L'UE est-elle autre chose que l'Europe des apories ?

L'Union Européenne est marquée par la répétition de son commencement contradictoire : incarner une prétendue troisième voie entre les Grands en faveur de la paix et se réaliser comme Europe des Affaires. Elle demeure un outil de régulation fondé sur le libre échange et la libre concurrence. Le futur traité avec les Etats-Unis ne peut que renforcer la volonté d'impuissance des Etats face aux pouvoirs privés, neutraliser toute déviance nationale par rapport au capitalisme financier et renforcer le couple hégémonique franco-allemand.

9h40

Edouard DELRUELLE, Professeur, Université de Liège
L'institution européenne du conflit. L'Etat social à l'épreuve de la mondialisation

Après avoir produit des mécanismes de sécurisation de l'existence sociale, l'Union Européenne apparaît désormais à beaucoup comme l'agent de démantèlement de l'Etat social et de l'alignement sur les standards « anti-sociaux » de la mondialisation. Cette tension originale et aporétique est en fait constitutive de l'Union Européenne. Ce n'est qu'en cultivant cette dynamique paradoxale que l'Europe pourra se constituer à l'avenir (si c'est encore possible) comme pôle institutionnel capable de résister à la mondialisation.

10h20 Discussion 10h40 Pause café

11h45 **Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP, Collège International de Philosophie-Paris,**
Professeur à l'Université de Genève
Europe. Penser la guerre. Lutter pour la civilité

L'Europe guerrière s'oppose à l'Europe de la civilité. Elle est supranationale en ce qu'elle se définit par des liens de force militaire, des réseaux de lutte anti-terroriste, des multinationales, des mafias échappant à tout contre-pouvoir. Elle est engagée dans un état de guerre impériale où se réalisent des luttes hégémoniques alors qu'elle pourrait et devrait se constituer en socle politique et culturel de médiation permettant la construction d'un espace public appropriable par tous, d'espaces intermédiaires de pratiques démocratiques et d'antiviolence.

11h40 **Pierre-Yves QUIVIGIER, Professeur de philosophie, directeur du CRHI, U.N.S.A.**
Europe des Etats, Europe des nations, Europe des peuples, etc. : analyse de quelques lieux communs à la lumière de la théorie générale de l'Etat en droit public

La théorie générale de l'Etat en droit public permet de clarifier les débats européens et d'identifier les enjeux réels des oppositions politiques.

12h20 Discussion 12h40 Pause déjeuner

Session III : Modes de gouvernance européenne et exercice des rapports de force
Président de séance : Clément STORA, Président Fondateur du Cercle philosophique CLIO

13h50 **Jean ROBELIN, professeur émérite de philosophie, CRHI, U.N.S.A.**
Souveraineté européenne et rapports de pouvoir

Loin d'être une entreprise inachevée qu'il suffirait de compléter par un peu de social, l'Union Européenne est une construction fondée sur des rapports anti-démocratiques de pouvoir et engagée dans la production d'un grand marché porteur de tendances destructrices. Elle est une formation politique originale, souveraineté sans appareil étatique, concentration de l'hégémonie du capitalisme financier qui réduit au maximum l'autonomie des classes subalternes, condamnées à lutter si elles veulent exister comme protagonistes.

14h30 **Jean-Pierre DARNIS, maître de conférences HDR, CMMC, U.N.S.A.**
La construction du 'mythe négatif' de l'Europe, corollaire des progrès de l'intégration : le cas de la nomination du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,
Federica Mogherini

Faire de l'Europe un mythe négatif conduit à manquer que se construit et qui se consolide de fait comme une intégration européenne. Celle-ci passe par un processus négocié, non pas par l'extension des monopoles de la force. Ce processus doit être compris dans sa complexité technique progressive comme le montre la nomination de Federica Mogherini au poste de représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

15h10 Discussion 15h30 Pause

15h50 **Marc MAESSCHALCK, Philosophe, Prof. à Université Catholique de Louvain/**
Louvain-la-Neuve
La participation des groupes d'intérêt dans la 'nouvelle gouvernance européenne'. Quelle théorie du choix rationnel ?

L'évaluation de la gouvernance européenne mobilise deux modèles qui sont deux versions des théories du choix rationnel, s'intéressant prioritairement à la participation ou prioritairement à la décision. En fait ces deux modèles partagent le même présupposé qui est leur limite. Ils surévaluent la légitimité des acteurs industriels convoqués et ils ignorent les conditions des transformations qui permettent à tous les acteurs de définir une politique de l'intérêt public.

16h30 **Fabrice BIN, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1- Capitole**
La politique fiscale peut-elle contribuer à la citoyenneté européenne ?

Compétence largement conservée par les Etats-membres, la fiscalité européenne ne peut se limiter à une harmonisation extrêmement limitée des fiscalités directes des Etats-membres et à la censure des dispositifs nationaux empêchant la libre circulation économique. Il s'agit de penser une fiscalité de participation des citoyens européens au financement et à l'intégration européenne en transformant dans un sens réellement fédéral le Parlement européen.

17h10 Discussion

Samedi 31 janvier

Session IV : Les valeurs européennes entre identité et diversité
Président de séance : Albert MAROUANI, Président honoraire de l'Université Nice-Sophia Antipolis

9h00 **Graziano LINGUA, Prof. de philosophie à l'Université Turin, directeur du CESPEC Cuneo**
Racines chrétiennes de l'Europe? Sur le rapport entre ressources religieuses, identité et sphère public européenne

Deux positions s'affrontent quant aux racines chrétiennes de l'Europe et leur place dans la construction politique de celle-ci. Doit-on en faire une référence normative auto-identifiante, ou fonder plutôt l'Europe politique sur des convictions réflexives, sans dénier pour autant ses racines chrétiennes ? Quel rôle peuvent jouer les traditions, religieuses et non-religieuses, dans l'identité européenne, et que doit être leur rôle dans la construction d'une sphère publique européenne ?

9h40 **Bruno BÉTHOUART, Prof. d'histoire contemporaine, Université du Littoral Côte d'Opale**
Culture démocrate chrétienne et identité européenne : idéalisme et/ou pragmatisme ?

La culture chrétienne est un élément fondateur de l'Europe. Elle a appris à renoncer à tout dogmatisme clérical et en faire une ressource dans le refus des visions impériales. Loin de se réduire à un idéalisme, elle est un outil efficace qui, permettant d'éviter tout à la fois l'individualisme libéral et le totalitarisme révolutionnaire, sollicite les valeurs chrétiennes de solidarité et de fraternité.

10h20 Discussion **10h40** Pause

11h00 **Arnauld LECLERC, Professeur de science politique, directeur de l'UMR Droit et changement social, Université de Nantes**
Intégrer sans partager des valeurs : les limites de l'Europe des Universités

Le processus d'intégration des universités européennes (processus de Bologne, programmes Erasmus, initiatives d'excellences, etc.) a assuré une intégration de surface des systèmes universitaires, mais elle marginalisé la confrontation entre les diverses valeurs et obéré le nécessaire dialogue académique européen autour de l'idée d'Université. Cet appauvrissement est préjudiciable à la qualité de l'intégration des universités européennes.

11h40 **Laurent MARTIN, Prof. d'histoire, ICEE, CERLIS, Université Paris III Sorbonne-Nouvelle**
Identité culturelle de l'Europe et diversité culturelle en Europe : l'Europe (n') a-t-elle (qu') une âme ?

Les instances européennes se sont heurtées à de multiples reprises à la difficulté de définir les contours et les contenus d'une commune identité européenne. A la difficulté de prendre en compte la diversité culturelle entre les Etats-membres, s'est ajoutée la prise de conscience quant à l'existence des réalités multiculturelles des sociétés européennes.

12h20 Discussion

12h40 Clôture du colloque et déjeuner